

ÉVALUATION COMMUNE

CLASSE : Première

EC : EC1 EC2 EC3

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : Sciences économiques et sociales

DURÉE DE L'ÉPREUVE : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme :

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 4

Cette épreuve comprend deux parties :

- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document : Répartition des recettes des administrations de sécurité sociale par type de prélèvement depuis 1980, en France, en pourcentages.

En % des prélèvements	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2015
Cotisation sociales	97,9	97,1	96,4	89,9	72,5	74,3	69,6	63,5
Impôts	2,1	2,9	3,6	10,1	27,5	25,7	30,4	36,5
<i>Dont CSG*</i>	0	0	0	5,9	18,8	19,5	18,5	16,8
<i>Dont autres impôts</i>	2,1	2,9	3,6	4,2	8,7	6,2	11,9	19,7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : d'après INSEE, 2018.

*CSG : Contribution Sociale Généralisée : prélèvement obligatoire permettant de financer la Sécurité Sociale

Questions :

1. Présentez deux risques sociaux auxquels les individus sont confrontés. (3 points)
1. A l'aide des données du document, mesurez l'évolution du poids des impôts dans les recettes des administrations de sécurité sociale entre 1980 et 2015. (3 points)
2. A l'aide du document, vous ferez le lien entre l'évolution des sources des recettes des administrations de sécurité sociale et l'évolution de l'importance relative des logiques d'assurance et d'assistance. (4 points)

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : A l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous expliquerez que le choix de vote peut avoir plusieurs déterminants.

Document 1 : Répartition des suffrages exprimés au second tour de l'élection présidentielle française de 2017 (en %)

	Vote pour Emmanuel Macron (en %)	Vote pour Marine Le Pen (en %)	Total
Ensemble	65,5	34,5	100
Profession			
Cadre	82	18	100
Profession intermédiaire	67	33	100
Employé	54	46	100
Ouvrier	44	56	100
Retraité	74	26	100
Statut			
Salarié	62	38	100
Dont... salariés du privé	63	37	100
Dont... salariés du public	61	39	100
Indépendant	57	43	100
Au chômage	53	47	100

Champ : Enquête réalisée auprès de 4838 personnes inscrites sur les listes électorales, constituant un échantillon national représentatif de la population française âgée de 18 ans ou plus.

Source : IPSOS, 2017.

Document 2 :

En France en particulier, un pourcentage croissant d'électeurs a le sentiment que les notions de droite et de gauche, qui jouent ici le même rôle structurant que l'identification aux démocrates ou aux républicains aux États-Unis, sont « dépassées ». La volatilité accrue de l'électorat depuis 1981 et la montée des partis hors systèmes comme les Verts ou le Front national semblent confirmer ce brouillage des repères traditionnels. Comme aux États-Unis, elles conduisent à remettre en cause les modèles déterministes et à saluer la naissance de l'électeur « rationnel », alors que, précédemment [...]. Lors des élections législatives de 1988, Alain Lancelot et Philippe Habert en tracent le portrait suivant : « [...] Le nouvel électeur affirme une autonomie croissante dans la prise de décision électorale et module ses choix à partir d'une adaptation stratégique aux variations de l'offre électorale et aux enjeux du scrutin ».

Source : Nonna Mayer, Daniel Boy, « Les “variables lourdes” en sociologie électorale », *Enquête*, 1997.